

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2020, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE.

Le président d'Université Côte d'Azur,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE, au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2020, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE :

Monsieur BAILLION Alain, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Côte d'Azur, Nice.

Madame FARGEOT DUVERGÉ Christine, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur BONINO Frédéric, assistant ingénieur, expert, Sorbonne Université, Paris.

Madame CAMPOCASSO Christine, ingénieure de recherche hors classe, Aix Marseille Université, Aix-Marseille.

Monsieur MORACCHINI Georges, professeur des universités de classe exceptionnelle, Université de Corse Pasquale Paoli, Cortes.

Madame PUJOL D'ANDREBO Françoise, attachée d'administration de l'état, Rectorat de l'académie d'Aix Marseille, Aix-Marseille.

Madame SENEZKO-ASSIBAT Lydia, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice, Nice.

Madame BAUDON Jennifer, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur LECLAIRE Jean-Christophe, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur RITTER Philippe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléant, Université de Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice, le 25 juin 2020



Université Côte d'Azur
Le Président

Jeanick BRISSWALTER